



Sommaire

Projet de regroupement et d'évolution du Credit Management d'OBS SA phase 2.....	1
De nombreux projets de déménagements.....	1
Point téléphones mobiles professionnels.....	2

Projet de regroupement et d'évolution du Credit Management d'OBS SA phase 2

La phase 1 de ce projet a été présentée au CSEE en novembre 2020. L'objectif initial était de créer une Direction Credit Management unique pour OBS SA. Le projet a débuté par le recrutement d'un Credit Manager avec pour mission :

- ▶ l'animation des équipes ADV d'OBS SA ;
- ▶ la centralisation de l'analyse et le suivi du DSO ;
- ▶ la création d'une équipe unique pour le recouvrement

La phase 2 du projet prévoit la création d'une nouvelle organisation de travail en termes d'activités et de périmètre pour harmoniser et professionnaliser les pratiques.

L'objectif est l'accroissement du DSO et le besoin de renfort de recouvrement sur les dossiers compliqués. L'organisation cible comprendra une équipe orientée CLIENT, qui adressera, via un interlocuteur unique, les clients multi-BU.

L'organisation proposée est la suivante :

- ▶ un pôle recouvrement par portefeuille clients multi-directions ;

- ▶ un pôle recouvrement par directions, lorsque le Client est celui d'une direction unique, avec un renfort de deux personnes de l'équipe MSC IOO (Ile Maurice). 12 salariés sont concernés par ce projet. Les élus du CSE ont mandaté la CSSCT pour travailler les impacts sur les conditions de travail avant de rendre un avis pour la mise en place de projet.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE CGC note que ce projet est en ligne avec les enjeux de l'Entreprise.

Il nous apparaît positif de constituer une équipe centrale de recouvrement pour uniformiser nos pratiques et améliorer notre DSO.

Néanmoins, il existe un vrai risque sur l'intégration des deux ETP du MSC IOO (Ile Maurice) historiquement orienté Telco et une perte d'efficacité due à la distance géographique et au peu de connaissance des filiales sur l'environnement Orange traditionnel.

De nombreux projets de déménagements

Un point déménagement lors du CR du CSEE du mois de janvier a déjà été réalisé. Un point d'avancement nous a été présenté, ainsi que deux nouveaux projets, résumés ci-dessous.

Déménagement de l'agence de Marseille (La Valentine) vers le site Marseille (Tour La Marseillaise)

C'est un projet de déménagement intermédiaire courant 2022, en attendant le regroupement de tous les salariés de Marseille sur une site unique : Saint-Mauront à horizon 2024.

Un projet motivé par :

- ▶ le manque de places en vue d'une augmentation d'effectifs en 2022 de 16 à 17 salariés !
- ▶ la vétusté du site La Valentine ;
- ▶ le rapprochement avec l'AE des équipes commerciales.

En résumé, 16 salariés déménageront et après deux ans à peine, vers un autre site.

De nombreux éléments du dossier sont manquants. Notamment, le zoning du site cible avec 4 positions de travail seulement sans garantie pour les autres membres de l'équipe et le sujet des places de parking non traité.

Des éléments bloquants pour le CSE. Nous demandons donc de revoir le projet pour le mois suivant.

Déménagement des salariés OBS SA de Tours du site « Milletière » vers le site « Tours 2 Lions »

Il s'agit là de regrouper les équipes OBS SA sur un même site.

Le site retenu est Tours 2 Lions, desservi par les transports en commun (tram, gare SNCF et bus).

34 salariés OBS SA et 14 externes seront concernés, des travaux préalables à l'installation sont à prévoir.

A terme, un espace de travail d'environ 600 m² et un espace restauration seront disponibles.

Il existe aussi un restaurant interentreprises (RIE) : une signature de convention avec le restaurant est à l'étude.

Déménagement des salariés OBS SA de Saint-Priest du site « Séquoïa » au site « Millénaire » :

Les élus du CSEE ont rendu un avis favorable au projet considérant qu'il est en ligne avec la politique immobilière du groupe, avec un impact RSE positif, en y ajoutant des demandes :

- ▶ travail sur l'isolation phonique avec des panneaux anti bruit ;
- ▶ ajout d'espaces supplémentaires de convivialité pour la table de ping-pong actuelle.

Déménagement des salariés OBS SA de la Direction CSS du site de Stadium (La Plaine Saint-Denis) vers le site du village de l'Arche (Nanterre)

L'avis est rendu avec quelques réserves :

- ▶ demande de mise en place de compensations financières en cas d'aggravation de temps de trajet ;
- ▶ explication des règles d'organisation du mode flex-office pour les salariés concernés.

Analyse de la CFE-CGC

Nous constatons encore une fois que les projets de déménagement des sites Orange Groupe sont très peu suivis par les services OBS SA et sont transférés aux équipes du Groupe.

Cette situation implique trop souvent que nos besoins sont traités en second plan par rapport aux besoins du Groupe, or nous portons les enjeux d'attractivité et de croissance de l'Entreprise !

Vos élus de la CFE CGC restent mobilisés sur l'impact RSE, l'organisation du mode flex qui, nous le constatons au travers des différents projets proposés, devient la norme à juste titre au vue des grandes transformations opérées au cours des dernières années (augmentation du télétravail suite à la crise sanitaire).

Point téléphones mobiles professionnels

Vous avez dit OBA SA ? UNE ENTREPRISE UNIQUE, un autre exemple que ce modèle qu'on nous vend au quotidien n'existe pas.

Aujourd'hui, c'est la flotte téléphone dans la direction OCB. Nous apprenons par les remontées de beaucoup d'entre vous que, au sein de la Direction OCB, nous ne pouvons plus commander de téléphones portables.

Les téléphones portables premium à 30 % ne sont plus disponibles par décision unilatérale de l'employeur et les téléphones milieu de gamme sont en rupture.

Résultat : les nouveaux arrivants n'ont pas de téléphone pendant des mois et les salariés actuels ne peuvent pas renouveler leurs téléphones !

Cette situation, en plus de peser fortement sur les conditions de travail des salariés en télétravail, constitue une dénonciation unilatérale d'un usage, sans passer par le processus d'information requis pour ce type de démarche.

Le CSE a donc mis en demeure la Direction, via une résolution, de rétablir la situation sous huitaine sous peine de poursuites judiciaires.

La CFDT s'est abstenue lors du vote de cette résolution.

Côté CFE-CGC, nous continuerons le combat sur ce sujet jusqu'au bout pour faire valoir vos droits, et vous tiendrons informés des suites du dossier.

Vos représentants
CFE-CGC Orange

Élus

- Thibault Linte – Secrétaire et rapporteur commission économique
- Sami Benakki - Trésorier
- Narimane Behar
- Dahir Alhachimi
- Isabelle Bordeaux
- Benoît Girodet
- Céline Guillet – Rapporteuse commission ASC et EFD
- Christophe Lancrenon
- Tony Largeau – Trésorier Adjoint
- Jean Michel Ringard – Rapporteur commission Restauration
- Khady Thiam
- Gwenaelle Leprince
- Karine Parlier
- Julien Civray
- Olivier Guyonnet
- Laurine Vuilemin
- Nadine Guichaoua

Représentant Syndical

- Eric Boileau

Rédactrice

- Narimane Behar

Retrouvez ce compte-rendu et
les publications de votre établissement :
<https://www.cfecgc-orange.org/obs-sa/>

cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !



www.cfecgc-orange.org
abonnements gratuits : bit.ly/abtCFE-CGC
tous vos contacts : bit.ly/annuaireCFECCG

